

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 29 juillet 2014

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Thierry UJMA et Franck ROGOVITZ, Vice-présidents

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

---

#### **POINT n°1 : Construction d'un local technique et d'un local de gardiennage – Attribution du marché**

Monsieur le Président informe le bureau que la consultation est arrivée à son terme et que le marché peut être attribué. Il rappelle également que ce marché concerne la construction d'un local à Rurange pour le stockage de la cuve H2S et du local du gardien de la déchèterie.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer le marché à la société Decor Habitat pour un montant de 107 339 € HT,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

---

#### **POINT n°2 : Contrat de location et de maintenance des photocopieurs**

Monsieur le Président informe le bureau que RICOH a fait une proposition de reprise de l'ensemble des contrats de location et de maintenance de nos photocopieurs (5 appareils au total). Seul le photocopieur du 1<sup>er</sup> étage à la CCPB resterait à part. Ce contrat présente l'avantage de définir un terme commun à l'ensemble des contrats pour permettre une mise en concurrence global à terme et de pouvoir espérer des prix avantageux. Le montant des loyers serait en légère hausse mais le prix de la copie revu à la baisse devrait permettre de limiter le surcoût. De plus, les tarifs actuels de certains appareils sont loin d'être garantis puisque les contrats sont bientôt échus. Le présent contrat prévoit d'ores et déjà le remplacement de 3 machines par des modèles neufs.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) *D'autoriser le Président à signer le contrat de location et de maintenance de 5 de nos 6 photocopieurs avec RICOH,*
- 2) *D'accepter le remboursement par RICOH, inclus dans son offre commerciale, du solde des loyers (incluant un forfait de 1000 copies par mois jamais atteint) du contrat de la Maison des Services actuellement signé avec Tec'Office pour un montant de 934,80 € TTC,*
- 3) *D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

---

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,